

La réparation est commencée ; il faudra la poursuivre jusqu'au bout. C'est ce qu'on veut faire, nous n'en doutons.

Dans tous les cas, le sentiment de la population catholique est connu. Il est tout entier dans la requête dont nous avons parlé, et que nous reproduisons ici. Le devoir du conseil municipal s'y trouve clairement tracé.

« Nous soussignés, citoyens catholiques de la ville de Montréal, « déclarons que nous avons été profondément blessés dans nos sentiments religieux par la décision prise au conseil municipal le 10 de « ce mois, relativement à l'hôpital civique, et demandons instamment « que cette décision soit reconsidérée et modifiée conformément aux « vues exprimées par Mgr l'archevêque, chef autorisé de la population catholique de Montréal. »

M. QUINLIVAN, P. S. S.



Quinlivan, prêtre de Saint-Sulpice et curé de la paroisse irlandaise de Saint-Patrice, est mort presque subitement à Paris, où il venait de subir une grave opération chirurgicale.

Ses compatriotes mettaient justement la main aux derniers préparatifs de leur fête patronale, lorsque cette triste nouvelle leur est arrivée. La célébration religieuse devait avoir lieu ; mais en signe de deuil, toutes les réjouissances profanes et la traditionnelle procession de Saint-Patrice elle-même ont été contremandées.

C'est une douloureuse épreuve qui a frappé nos frères d'origine irlandaise. M. Quinlivan les desservait avec un dévouement sans bornes, un zèle infatigable et une intelligence peu commune de leurs besoins spéciaux.

Né à Stratford, dans la province d'Ontario, le 17 septembre 1846, et ordonné prêtre à Montréal en 1878, dès